



La Réunion extraordinaire appelle à une grève illimitée

Une forte majorité des associations étudiantes présentes à la Réunion extraordinaire du mouvement étudiant a résolu d'appeler au déclenchement d'une grève générale illimitée le 21 octobre si 20 mandats de grève sont votés d'ici là dans les assemblées générales qui se tiennent en ce moment dans les CEGEP et les universités, partout à travers le Québec.

«La stratégie mise de l'avant par la Réunion extraordinaire, souligne Jean-Pierre Paquet, Secrétaire général de l'ANEQ, vise à ce que le mouvement étudiant ait un rapport de force suffisant pour arracher des gains au gouvernement.» Ainsi, la date du 21 octobre n'a pas été votée au hasard. «Il nous fallait avoir une date, précise encore Jean-Pierre Paquet, qui nous laisse suffisamment de temps pour tenir les assemblées générales mais qui ne soit pas trop éloignée. Parce que plus la grève débute tardivement plus notre rapport de force risque d'être hypothéqué.»

Par ailleurs, la nécessité d'un minimum de 20 mandats de grève permet d'avoir l'assurance que la mobilisation sera générale et n'ont pas limitée à quelques établissements.

Pour Jean-Pierre Paquet, il s'agit d'être «prêtes et prêts à durer une journée de plus que le gouvernement.» Et la meilleure manière d'y parvenir? «Notre détermination devra être inébranlable. C'est le jeu du ministre Ryan de nous faire croire qu'il ne cédera pas et qu'il maintiendra ses positions. Il faut s'attendre à ce qu'il ne donne aucun «signe de vie» avant une voire deux semaines. Le ministre Ryan et son gouvernement voudront savoir si notre mobilisation peut durer.»

Revendications et négociations

Les délégué-e-s à la Réunion extraordinaire ont également adopté trois revendications prioritaires qui sont, à quelques détails près, celles mises de l'avant par l'ANEQ. La Réunion extraordinaire a fait la même évaluation que les étudiantes et les étudiants dans les assemblées générales à savoir qu'il faut prioriser l'accessibilité à l'éducation, ce qui passe par le maintien du gel des frais de scolarité universitaires dans une perspective de gratuité scolaire, le maintien de la gratuité scolaire au niveau collégial et une amélioration du régime de prêts et bourses.

Sur ce dernier élément, l'ANEQ demande depuis maintenant deux mois l'ouverture de négociations sur la base de sa plate-forme de revendications. Il est clair aujourd'hui que le ministre Ryan n'acceptera de se prêter à cet exercice que s'il y ait forcé, si nous développons un rapport de force qui l'y obligera.

Les revendications de l'ANEQ concernant les prêts et bourses visent à éliminer l'endettement étudiant et à faire en sorte que les règles du régime tiennent mieux en compte les besoins et les conditions des étudiantes et étudiants.

Si le ministre Ryan accepte une table de négociations, il ne saura toutefois pas y être question des frais de scolarité dans les CEGEP et les universités. Les revendications à ce niveau sont des principes qui ne peuvent s'accommoder de demi-mesures. Ainsi, il y a la gratuité scolaire dans les CEGEP ou il n'y en a pas.

La Réunion extraordinaire du mouvement étudiant se tenait les 3, 4 et 5 octobre. Avec la quarantaine d'associations étudiantes qui y ont assisté, la Réunion extraordinaire représente le plus important rassemblement du mouvement étudiant québécois depuis trois ans.

Toutes les associations étudiantes présentes à la Réunion avaient un même droit de vote peu importe leur affiliation nationale et même si c'est l'ANEQ qui l'a convoquée.

Une grève nécessaire

En tant qu'étudiante ou étudiant, vous aurez, dans les prochains jours, si cela n'est pas déjà fait, à vous prononcer sur la perspective d'une grève générale illimitée pour le 21 octobre.

Face à cette éventualité, certaines et certains jugeront opportun de voter pour la grève, alors que d'autres au contraire, seront a priori défavorables à tout débrayage étudiant et, parfois, virulemment.

Mais, au-delà de cette «spontanéité», lorsqu'en assemblée générale, vient le moment de prendre position et de passer au vote, il faut peser tous les arguments qui militent pour ou contre une grève générale illimitée.

Le débat sur la grève générale illimitée doit être ouvert, démocratique et respectueux de toutes les opinions même s'il est évident pour nous toutes et nous tous qu'il y a des points de vue qui demeurent parfois irréconciliables.

Le mot d'ordre de grève générale illimitée pour le 21 octobre lancé par les associations étudiantes locales présentes au CEGEP Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse, à la Réunion extraordinaire du mouvement étudiant, nous devons le reconnaître dès le départ, hors du commun. La Réunion elle-même est plutôt exceptionnelle. Pour aussi longtemps qu'il nous est possible de nous souvenir, jamais les différentes composantes du mouvement étudiant québécois n'ont été rassemblées aussi largement; toutes les associations étudiantes locales, peu importe leur affiliation nationale, avait, sur un même pied, droit de vote.

En appelant à la grève générale illimitée, la majorité des associations présentes renonçait à cet aplâtrisme qui réjouit tant les autorités politiques, se démarquaient de l'immobilisme si caractéristique d'organisations qui prétendent défendre leurs membres mais qui ont abdiqué depuis belle lurette, devant celles-là et ceux-



Plus de 225 délégué-e-s ont participé à la Réunion extraordinaire du mouvement étudiant au CEGEP Lionel-Groulx à Sainte-Thérèse

là qui veulent nous imposer leurs visions rétrogrades.

Pour la plupart des délégué-e-s qui ont participé à la Réunion extraordinaire du mouvement étudiant, la grève générale illimitée est apparue comme une nécessité, comme une urgence parce qu'elles et ils ont vu à faire les constats qui s'imposent et ont su évaluer avec justesse la conjoncture et les menaces actuelles.

Un gouvernement qu'on prétend au service de la population s'obstine, encore aujourd'hui, à ne pas faire de l'éducation une priorité et ce, malgré les maintes pressions en ce sens. Ce gouvernement, conseillé en cela par de «sages» porte-étendard du secteur privé, travaille à une élitisation de l'ensemble de la société. Robert Bourassa et ses collègues ont, semble-t-il, en horreur toutes ces mesures qui ont pour effet de faire progresser la démocratisation de nos institutions. Une certaine couche de la population craint, en fait, fortement de perdre ses privilèges, en aucun cas justifiés, pourtant.

Comment expliquer que ce soit toujours les mêmes qui fassent

leur part? Le gouvernement prétend que les coffres de l'État sont vides. Il a probablement raison. Mais c'est lui qui les a scandaleusement vidés en ne cessant, par exemple, d'augmenter ses dépenses fiscales, c'est-à-dire en ne ratant pas une seule occasion de «récompenser» celles et ceux qui amassent sur le dos des plus démunis des sommes parfois considérables. Ne faisait-on pas remarquer dernièrement que ce sont les mieux nantis-e-s de la société qui paient le moins d'impôts?

Les étudiantes et les étudiants de leur côté doivent refuser ces choix de société, car c'est bien de cela dont il est question, de choix de société ou plutôt de choix faits pour la société sans que les principales couches concernées de la population n'aient un mot à dire.

Les étudiants et les étudiantes doivent rappeler avec force que l'éducation est un droit pour toutes et tous et que l'accroissement de l'accessibilité à l'éducation est indissociable de la démocratisation de la société. Certains gouvernements l'ont bien saisi et voient d'un mauvais oeil de devoir

gouverner sur une population trop instruite.

Les délégué-e-s à la Réunion extraordinaire du mouvement étudiant ont identifié trois principales revendications pour élargir l'accès aux études post-secondaires. Ils et elles ont voté pour le maintien du gel des frais de scolarité universitaires dans une perspective de gratuité, pour le maintien de la gratuité scolaire au niveau collégial et pour une amélioration du régime des prêts et bourses. Et ce sont là de bons choix.

On aura beau faire toutes les comparaisons possibles avec l'Ontario, on ne réussira jamais à remettre en question la justesse de ces revendications.

(suite à la page 2)

Un geste d'ouverture de l'ANEQ

(FG) C'est lors de son dernier Congrès national que l'ANEQ a décidé de soumettre l'ensemble de sa plate-forme de revendications et son plan d'action dans un lieu décisionnel regroupant une frange la plus large possible du mouvement étudiant québécois. C'est pourquoi une mesure exceptionnelle fut prise, soit la Réunion extraordinaire du mouvement étudiant québécois.

La dynamique suivie au cours des dernières semaines (rencon-

trés avec les exécutifs locaux, votes en assemblées générales sur les revendications et le plan d'action) a conduit le mouvement étudiant à cette Réunion extraordinaire où une synthèse de cette consultation a pu être faite.

À titre exceptionnel, l'ensemble des associations étudiantes locales présentes avaient droit au chapitre puisqu'elles pouvaient exercer un même droit de vote qu'elle que soit leur affiliation aux organisations étudiantes nationales.

C'est un geste d'ouverture important qu'a fait l'ANEQ en suivant une telle démarche, mais c'est également une preuve que cette organisation ne craint pas de soumettre ouvertement ses positions. Cette ouverture, le mouvement étudiant québécois l'a accueillie avec enthousiasme puisque la Réunion extraordinaire a été un des plus importants forums de discussions, de débats et de décisions pour la population étudiante.

Bienvenue

les

Iles-de-la-Madeleine

(FG) C'est le 8 octobre, au cours d'une assemblée générale qui a aussi voté la grève pour le 21 octobre, que les étudiantes et les étudiants du Campus des Iles-de-la-Madeleine ont adhéré à l'ANEQ.

ÉDITORIAL

Une grève nécessaire

[suite de la première page]

Que les frais de scolarité au Québec soient les plus bas au Canada ne doit pas nous culpabiliser. Au contraire, il faut se rappeler que la situation au Québec n'est pas due au hasard. Les mouvements étudiant et populaires n'ont jamais hésité à mettre de l'avant les mobilisations qui s'imposaient pour arracher des gains au gouvernement.

Mais l'objectif visé aujourd'hui justifie-t-il toujours qu'une grève générale illimitée soit déclenchée le 21 octobre? Sûrement. Nous pourrions reprendre ici la liste de toutes les améliorations au régime des prêts et bourses qui ont été gagnées mais ce serait trop long. Retenons plutôt que les grèves étudiantes ne sont pas inutiles, loin de là.

On tente de nous faire accepter l'idée que les grèves étudiantes ne dérangent pas le gouvernement qui ne fait qu'économiser de l'argent. Mais là n'est pas le but des mobilisations étudiantes. Nos grèves sont politiques. Elles confrontent les choix du gouvernement et réduisent ses appuis dans la population (lire au sein de l'électorat). Les grèves étudiantes attaquent ce que le gouvernement a de plus sensible, son image. Elles ne sont pas comme les grèves ouvrières, d'accord, mais elles sont aussi efficaces.

Le gouvernement craint à un tel point un vent de mobilisation étudiante qu'il s'abstient de faire connaître ses intentions pour ensuite nous accuser de «partir en guerre» contre des hypothèses. Mais nous savons bien qu'il faut éviter de toutes les façons de se retrouver devant des faits accomplis. Pour lutter contre le dégel des frais de scolarité dans les universités, il n'est pas nécessaire que le gouvernement ait décrété le dégel, il nous suffit de savoir que la menace est présente et que le ministre Ryan mise sur une possible passivité du mouvement étudiant pour faire connaître ses couleurs.

Ceux et celles qui prétendent que ce n'est pas le temps de se mobiliser affirmaient la même chose le printemps dernier lorsque nous luttions contre les coupures budgétaires dans l'éducation et nous le répèterons encore inlassablement lorsqu'il nous sera nécessaire de mettre de l'avant un autre mot d'ordre. Leur stratégie de toujours reporter la lutte les a conduit-e-s aux pires échecs sans jamais leur permettre de gagner quelque acquis que ce soit.

Celles-là et ceux-là qui nous conseillent de ne pas nous mobiliser immé-

diatement ne font-ils et elles pas que défendre leurs ami-e-s du gouvernement. De quelle crédibilité peuvent-ils et peuvent-elles se réclamer?

Ils et elles se complaisent à tout mettre en oeuvre pour diviser le mouvement étudiant et ensuite se plaindre que le moyen d'action que nous avons retenu n'est pas «unitaire». Ces gens se trompent s'ils croient que nous allons accepter de faire l'unité dans l'inaction la plus complète, dans la léthargie la plus totale.

La grève débutera le 21 octobre si 20 mandats positifs ont été obtenus avant cette date. Cela nous assure, dès le départ, d'un mouvement fort. Le mot d'ordre de grève n'a pas été lancé par quelques individus mais par une imposante réunion largement représentative du mouvement étudiant québécois. C'est un mot d'ordre unitaire, clair et largement réfléchi, garant d'une coordination efficace entre les associations étudiantes locales des différents CEGEP et universités.

À cette vaste Réunion extraordinaire du mouvement étudiant, un comité de négociations a même été élu par les associations étudiantes.

Qu'on ne vienne pas nous raconter que nous sommes à l'heure de la démobilisation étudiante. De tels propos ne peuvent nous détourner de la réalité. Tous les indices auxquels nous avons accès nous rappellent quotidiennement que les étudiantes et les étudiants sont prêts et prêts à promouvoir le droit à l'éducation, à lutter pour éliminer les barrières qui en obligent encore beaucoup trop à rebrousser chemin avant d'avoir obtenu un DEC. Nous pensons ici aux barrières sociales, culturelles et financières, toutes plus injustifiées les unes que les autres.

On nous radote aussi continuellement ce vieux discours qui présente les étudiantes et étudiants comme étant sans motivation et pourtant, ce sont des assemblées générales massives qui se prononcent en faveur de la grève générale illimitée. Lorsque nous avons à choisir entre la rhétorique rétrograde de quelques-uns et quelques-unes et des faits maintes fois vérifiés, la discussion n'est pas très ardue et il n'est pas difficile d'opter pour l'action.

Les autorités qui qualifient les étudiantes et étudiants d'«amorphes» émettent plus un voeu pieux qu'elles ne décrivent une situation. Espérez toujours!, ce n'est pas demain la veille que nous abandonnerons notre lutte pour la démocratisation de

l'éducation.

Les dernières craintes qui demeurent lorsque vient le moment d'exprimer son vote sur la grève générale illimitée concernent les annulations et prolongations de session. Et, pourtant, ce sont des menaces bien inoffensives.

Celui ou celle qui voudra nous faire croire que le gouvernement peut annuler une session d'études devra s'y prendre de bonne heure. On devra nous démontrer qu'il est possible de faire en sorte que pendant toute une session personne ne sorte diplômé de l'université et que des groupes-cours soient totalement vides alors que d'autres seront deux fois trop nombreux. En fait, aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est là que réside notre menace: le gouvernement ne pourra jamais annuler une session d'études! Tout au plus, pourra-t-il se consoler de quelques prolongations, consolation qui sera bien futile puisque les enseignantes et enseignants et les associations étudiantes ont toujours réussi à rendre, dans la pratique, nulles les prolongations de session.

Il faut bien que nous ayons une arme puissante pour que le ministre Ryan déploie tant d'efforts pour tenter de nous faire croire que nous perdons notre temps et nos énergies. Après avoir testé notre «détermination» pendant quelque temps, il n'aura d'autre choix que de nous prendre au sérieux.

Et quand la grève se terminera-t-elle? Lorsque la population étudiante aura, démocratiquement, jugé satisfaisantes les réponses du ministre Ryan et de son gouvernement. Ce sont les étudiantes et étudiants qui, dans les assemblées générales, votent la grève et ce sont elles et eux qui en gardent le contrôle. C'est ce qui fait leur force, leur unité et leur cohésion.

Lorsque vient le moment de faire ces choix, lorsque vient le moment d'opter pour la voie gagnante ou la voie perdante, lorsque vient le moment de passer à l'offensive pour accroître l'accessibilité à l'éducation ou bien subir les attaques gouvernementales, lorsque vient le moment de prendre ses responsabilités face à l'éducation ou de se complaire dans l'immobilisme, la décision ne se prend pas de gaieté de coeur, mais elle s'impose avec force comme la seule valable: lorsque nous avons pesé le pour et le contre, nous votons pour une grève nécessaire.

Le Conseil exécutif de l'ANEQ



Tenir des assemblées générales pour se prononcer sur la grève

Il ne doit pas y avoir un seul CEGEP ou une seule université qui ne se prononce pas sur le mot d'ordre de grève illimitée lancé par les associations étudiantes au CEGEP Lionel-Groulx dans le cadre de la Réunion extraordinaire du mouvement étudiant.

Dans aucun établissement d'enseignement post-secondaire, les étudiantes et les étudiants ne doivent tolérer de ne pas avoir l'opportunité de se prononcer pour ou contre le déclenchement de la grève. Il n'y a aucune raison pour que ce ne soit pas les assemblées générales qui décident de la position de leur établissement respectif.

Dans les endroits où il appert qu'il n'y aura pas de convocation d'assemblée générale, les étudiantes et les étudiants doivent travailler à en convoquer une. Si c'est au niveau de l'exécutif que le blocus est fait, eh bien il doit être obligé à la tenue d'une assemblée.

Dans les universités, où l'association de campus est atteinte d'immobilisme, il ne faut pas craindre d'y aller directement par département pour ultimement forcer l'association de campus à réviser sa position.

Qu'une instance intermédiaire veuille recommander à ses membres de rejeter la grève illimitée, à la limite, cela passe

encore, mais que toutes et tous n'aient pas l'opportunité de se prononcer cela est beaucoup moins acceptable. C'est même très peu rassurant et très dangereux.

Lorsqu'une Réunion extraordinaire du mouvement étudiant comme celle de Lionel-Groulx lance un mot d'ordre, ce dernier n'a rien de banal. Il est l'illustration d'une volonté de la majorité du mouvement étudiant.

Pour obtenir de plus amples informations, il est possible de rejoindre l'ANEQ aux numéros qui figurent sur cette page.

le québec ÉTUDIANT



le québec ÉTUDIANT est le journal officiel de l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEQ). Publié à tous les mois pendant l'année scolaire par le Bureau national d'information et de recherche (BNIR) de l'ANEQ, le québec ÉTUDIANT est distribué dans les établissements d'enseignement post-secondaire où l'association étudiante est membre de l'ANEQ ainsi que dans un certain nombre d'autres établissements.

Le contenu du journal peut être reproduit à condition que soit mentionnée la source. Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteur-e-s.

le québec ÉTUDIANT est un membre fondateur de la Presse étudiante du Québec (PEQ). Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec et à la Bibliothèque nationale du Canada. ISSN-705-3098.

Photocomposition et montage: Communication Texcom Inc.
Impression: Interitho
Tirage: 40 000 exemplaires
Publicité: PUBLI-PEQ
☎(514) 526-0235
Bureau de rédaction: 1581, rue Dufresne, Montréal (Québec) H2K 3J6
☎(514) 526-5449
(514) 526-1245

«Ma vie a changé»



Je me suis abonné au québec ÉTUDIANT

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom:
 Adresse:
 Ville: Code postal:

Je vous règle la somme de _____ \$ [10\$ pour un abonnement individuel ou 15\$ pour un abonnement institutionnel] pour mon abonnement d'un (8 à 10 numéros) au québec ÉTUDIANT.

Envoyez votre règlement à: LE QUÉBEC ÉTUDIANT — Abonnements — 1581, rue Dufresne, MONTRÉAL (Québec) H2K 3J6.

Un comité de négociations est élu

Les délégué-e-s à la *Réunion extraordinaire du mouvement étudiant* ont élu un comité de négociations composé de cinq personnes. Il s'agit de Jean-Pierre Paquet et de François Giguère, du Conseil exécutif de l'ANEQ, de Manon Bouchard et de Michèle Bousquet, qui proviennent de deux établissements membres de l'ANEQ et de Michel Filion, qui est étudiant au CEGEP Édouard-Montpetit, membre de la FAECQ.

Les associations étudiantes présentes à la *Réunion extraordinaire* ont préféré cette formule d'un comité élu sur le plancher du Congrès à un comité tri-partite composé de représentantes et représentants des trois associations nationales. Les délégué-e-s avaient encore présent à l'esprit le comité de travail sur les prêts et bourses, lequel comité avait permis au RAEU et à la FAECQ de bloquer la majeure partie des revendications de l'ANEQ.



Manon Bouchard est membre du Comité-femmes de l'ANEQ et a été élue sur le comité de négociations.

LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU MOUVEMENT ÉTUDIANT

Une participation large

La *Réunion extraordinaire du mouvement étudiant* qui avait lieu à Sainte-Thérèse au CEGEP Lionel-Groulx, les 3, 4 et 5 octobre dernier, fut sans conteste le plus grand forum étudiant des dernières années.

Ce n'est pas moins de 39 associations étudiantes provenant d'aussi loin que des Îles-de-la-Madeleine, Sept-Îles ou Rouyn-Noranda mais représentant l'ensemble des régions du Québec qui ont participé à cette réunion nationale.

Quelque 226 personnes, soit 154 hommes (68%) et 72 femmes (32%), se sont réunies au cours de cette fin de semaine. Largement couverte par les grands média télévisés, radiophoniques et écrits, la *Réunion extraordinaire du mouvement étudiant* a vu défiler des invité-e-s tels Solange Pronovost, vice-présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Gérard Larose, président de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN) et Jean-Pierre Duchesneault du Regroupement autonome des Jeunes (RAJ).

Les associations étudiantes collégiales présentes étaient: Victoriaville, Lionel-Groulx, Vieux-Montréal, St-Laurent, Sherbrooke, Gaspésie, Rouyn-Noranda, Limoilou, Rosemont, Thedford Mines, Baie-Comeau, Édouard-Montpetit, Lévis-Lauzon, Chicoutimi, Bois-de-Boulogne, Sainte-foy, Trois-Rivières, Montmorency, Matane, François-



Xavier Garneau, Shawinigan, Maisonneuve, St-Jean-sur-Richelieu, La Pocatière, Campus des Îles, Drummondville, Granby, André-Laurendeau, Sept-Îles, Ahuntsic.

Les associations étudiantes universitaires présentes étaient: Université du Québec à Montréal, Concordia, Sherbrooke, Laval, Hautes Études Commerciales (HEC), Université de Montréal, Université du Québec à Hull, Université du Québec à Trois-Rivières et l'École de Technologie Supérieures (ETS).



Nicolas Plourde est à l'exécutif de la Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec (FAECQ).

Qui empêche l'unité du mouvement étudiant?

Au cours de la *Réunion extraordinaire du mouvement étudiant* la Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec (FAECQ) et le Regroupement des associations étudiantes universitaires (RAEU) ont multiplié les démarches et les stratégies pour étouffer la mobilisation étudiante qui les dépasse présentement.

Non content-e-s d'avoir divisé le mouvement étudiant et de rendre ainsi son organisation et son dynamisme plus difficiles, les dirigeantes et dirigeants de la FAECQ et du RAEU ont tenté de saboter la démarche démocratique qu'avait entreprise l'ANEQ en appelant l'ensemble des associations étudiantes du Québec à débattre ouvertement de ses revendications et de son plan d'action.

La participation à cet exercice de démocratie, la FAECQ l'a refusée à ses propres membres puisqu'elle avait convoqué une session de formation à la même date.

Ce n'est donc que quatre des neuf associations membres de la FAECQ qui ont assisté aux débats de cette *Réunion extraordinaire* — peut-être la plus importante pour le mouvement étudiant depuis longtemps — et qui ont utilisé le droit de vote que les membres de l'ANEQ leur consentaient.

Au cours de ces débats, ce ne sont pas vraiment les associations affiliées à la FAECQ qui suscitèrent des débats mais plutôt les dirigeant-e-s de cette organisation. Ceux-ci et celles-ci tentèrent de mener la *Réunion extraordinaire* à sa perte en y créant de faux débats; c'est ainsi qu'ils et elles tentèrent de faire

modifier la plate-forme de revendications qui, douze heures plus tôt, leur était inconnue, en tentant d'y ajouter des aspects sur la pédagogie, quoiqu'en ne précisant pas lesquels et sans tenir compte du fait qu'elle portait essentiellement, pour l'occasion, sur l'accessibilité.

La FAECQ a ensuite tenté de diviser la *Réunion extraordinaire* et de diluer le plan d'action en introduisant le principe d'une mobilisation en escalade, reportant ainsi aux calendes grecques le recours à la grève générale illimitée. Il est important de souligner que la FAECQ ne prévoyait se réunir en instance nationale qu'au cours de la troisième semaine de novembre, afin d'envisager la possibilité d'une grève générale, rendant, dans les faits, celle-ci impossible.

Aux demandes de la FAECQ, la *Réunion extraordinaire du mouvement étudiant* a apporté des compromis satisfaisants, même si les porte-parole de cette organisation ne détenaient absolument aucun mandat.

Si, finalement, la *Réunion* a été divisée, c'est sur la question de l'élection d'un comité de négociations. En effet, la FAECQ exigeait que deux places lui soient réservées sur ce comité en attendant que ses officiers-ères aient, afin de pouvoir s'y présenter, des mandats.

La *Réunion extraordinaire du mouvement étudiant*, elle, a choisi d'élire sur place les cinq personnes qui lui semblaient les plus aptes à défendre sa plate-forme de revendications et qui lui inspiraient le plus confiance. Les représentant-e-s de la FAECQ craignaient peut-être de ne pas obtenir cette confiance puisqu'ils

etelles déclinaient toutes invitations à se soumettre au scrutin.

Quand au RAEU, sa discrétion à la *Réunion extraordinaire* a égalé la léthargie dans laquelle il est plongé. Son intervention s'est résumée à dire que le milieu universitaire n'est pas mobilisable, et à essayer de développer, en vain, l'insatisfaction chez les associations non-affiliées à l'ANEQ.

Malgré toutes ces fourberies, qui ne visaient qu'à stopper l'évolution du mouvement étudiant vers la lutte qu'il se doit de mener, la très grande majorité des associations étudiantes présentes ont adopté les revendications et le plan d'action mis de l'avant par l'ANEQ.

Malheureusement, la FAECQ et le RAEU au lieu d'admettre que le mouvement étudiant se dissocie des idées qu'ils et qu'elles mettent de l'avant, refusent non seulement de se soumettre à la majorité mais développent aussi des chemins divergeants de ceux choisis par la *Réunion extraordinaire du mouvement étudiant*.

Si Nicolas Plourde, de l'exécutif de la FAECQ, a fait de nombreux appels lacerés à l'unité dans l'inaction, son organisation semble maintenant déterminée à diviser le mouvement de mobilisation qui est issu de la *Réunion extraordinaire*.

Dès que le mouvement étudiant a adopté la proposition de grève générale illimitée, les accusations «d'organisation agitatrice» ont fusé à l'endroit de l'ANEQ. La FAECQ, le RAEU et certains de ses membres ont pris soin d'informer les média qu'ils ne participeraient pas au plan d'action unitaire.

Bien au contraire, la FAECQ fait des appels téléphoniques, implorant les associations étudiantes locales à se dissocier du plan d'action de l'ANEQ adopté lors de la *Réunion extraordinaire*.

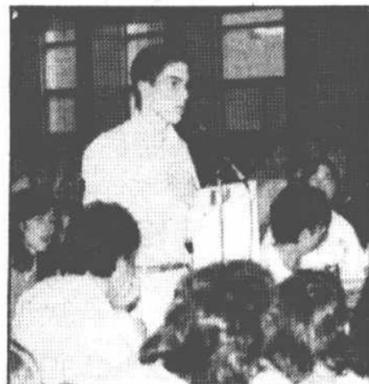
En fait, c'est une véritable campagne que mène la FAECQ afin de ne pas voir le mouvement étudiant se mobiliser. Celle-ci vient de publier son journal *Fédération* (qui ne paraît qu'à tous les 12 ou 18 mois) afin de gonfler sa campagne. Lors d'une récente réunion, cette organisation a été jusqu'à affirmer qu'elle ne reconnaît pas les résultats de la *Réunion extraordinaire du mouvement étudiant*. Elle mettra son propre plan d'action de l'avant, plan d'action dont le point central consiste à entourer le par-

lement de tables afin d'illustrer des démarches de négociations!

Le sabotage est également une réalité au niveau universitaire puisque le RAEU, en panne d'idées, convoque lui aussi une *Réunion extraordinaire du mouvement étudiant... universitaire!* Si le RAEU calque les idées de l'ANEQ, il ne s'inspire pas de sa volonté de voir les débats démocratiques se tenir. En effet, les associations étudiantes de l'UQAM et de l'Université de Sherbrooke (AGEUQUAM et AFEUS) n'y seront pas convoquées, sous prétexte que ces organisations ont déjà des positions claires sur les moyens d'action à utiliser. Le fait que l'AGEUQUAM et l'AFEUS soient jusqu'ici les seules associations universitaires à avoir des mandats de grève, semble les discréditer comme intervenantes acceptables pour le RAEU.

Il faut dire que si le plan d'action mis de l'avant par le RAEU s'inspire de ses récentes actions (publicité dans le métro, spectacle de «Rock et Belles Oreilles»), l'intervention d'associations étudiantes qui n'ont pas peur de mobiliser sera mal venue.

Une chose est certaine, la FAECQ et le RAEU ne sont pas assez organisés et dynamiques pour stopper l'avancée de la mobilisation étudiante. Les débats sont enclenchés depuis longtemps, les votes de grève se sont pris, se prennent et se prendront et plus rien ne peut empêcher ni arrêter la population étudiante de prendre son avenir et celui de l'éducation en mains.



Nicolas Plourde est à l'exécutif de la Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec (FAECQ).

**PARCE QUE L'ÉDUCATION C'EST UN DROIT
POUR TOUT LE MONDE**

*Les étudiants et étudiantes
du Québec mènent l'*

OPÉRATION

ACCESSIBILITÉ





Le gouvernement du Québec doit :
Garantir la gratuité scolaire au collégial
Maintenir le gel
des frais de scolarité universitaires
Améliorer et élargir
le régime des prêts et bourses



Association Nationale des étudiants et étudiantes du Québec
1581, rue Dufresne, Montréal, H2K 3J6

(514) 526-5449

IL NE FAUT PAS LAISSER LE GOUVERNEMENT SE DÉFILER

Ça prend des engagements et des négociations

Les finances publiques

Alors qu'il était en campagne électorale, il y a moins d'un an, le Parti libéral a fait plein de promesses concernant l'éducation. Il s'était engagé à ajouter 28 millions \$ au budget des prêts et bourses, à maintenir gelés les frais de scolarité universitaires, à favoriser l'accès à l'éducation, etc...

Depuis qu'il est au pouvoir, le Parti libéral a mis de côté ses promesses. Son premier geste, comme gouvernement, fut de «découvrir», comme par enchantement, un «trou» dans le budget de l'État. Depuis ce moment, la tactique du gouvernement est de créer un climat de panique et de transformer le déficit national en ennemi numéro un de la population, espérant ainsi faire accepter les coupures.

Derrière cette mise en scène plutôt simpliste que plus d'un gouvernement a utilisée par le passé, se cache une situation plus complexe. Ainsi, on remarque que le choix des coupures se porte toujours sur les services à la population, épargnant, sinon profitant à la fonction économique. De plus, il est à considérer que le déficit ne provient pas principalement de l'accroissement des dépenses pour les services à la population mais bien des dépenses fiscales. C'est-à-dire que le gouvernement a réduit ses revenus en concédant des exemptions fiscales, des crédits et réductions d'impôts de toutes sortes. Le plus important de ces «cadeaux» est l'exemption à vie de 500 000\$ de gains de capital accordée par les gouvernements fédéral et québécois. Cela repré-

sente 1,5 milliard de \$ de moins en revenus. Également, contrairement à ce que l'on croit généralement, le taux de taxation des entreprises est moins élevé au Québec qu'en Ontario et les subventions directes leur étant accordées sont plus généreuses au Québec. Le gouvernement peut bien vouloir attirer l'attention sur les dépenses rattachées aux services à la population, mais il y a bien d'autres dépenses qui, elles, n'apparaissent pas dans les livres comptables mais ne sont pas moins importantes. On dirait qu'il y a deux «États-providence» au Québec mais que le gouvernement ne veut abolir que celui qui est au service de la majorité.

Ramener le débat à sa place

Il faut donc être prudentes et prudents lorsque le gouvernement nous dit qu'il «n'a pas le choix». Il fait des choix très consciemment, en fonction des pressions de gens bien placés.

Il est évidemment beaucoup plus facile pour le gouvernement de répéter qu'il «n'a pas les moyens». De la sorte, il évacue les débats sur les besoins de la population. Le champion de cette politique est le président du Conseil du trésor, Paul Gobeil. À plusieurs reprises, il a déclaré qu'il fallait ajuster l'offre et la demande de services, et ce, en utilisant un ticket modérateur pour faire chuter la demande de services plutôt que de chercher à combler les besoins.

On ne peut laisser le gouvernement se désresponsabiliser constamment en

disant qu'il n'a pas d'argent. Des chiffres et un budget, ce n'est pas apolitique. Dans ce contexte, il importe donc de ramener le débat à sa place. Il faut que le gouvernement accepte de se pencher sur les mesures à prendre pour démocratiser l'éducation et les besoins de la population étudiante. Le gouvernement doit prendre des engagements clairs.

Avec les coupures du printemps dernier, c'est la première fois qu'un gouvernement s'en prend directement aux conditions financières de la population étudiante. Il nous faut stopper cette nouvelle tendance et forcer le gouvernement à s'engager pour le reste de son mandat à maintenir les frais de scolarité gelés et garantir le maintien de la gratuité scolaire au collégial. Une négociation doit également se conclure à l'automne concernant les améliorations que nous revendiquons pour le régime d'aide financière.

Depuis maintenant trois mois, l'ANEQ fait des démarches incessantes auprès des divers paliers décisionnels de l'appareil gouvernemental pour obtenir des informations et des engagements sur nos revendications prioritaires. Les autorités politiques donnent tous les indices qu'elles vont essayer de se défilier et de nous écarter du dossier.

Alors que le Parti libéral avait promis de ne pas dégeler les frais de scolarité, le ministre Ryan n'a pas cessé de diluer cet engagement. Quand aux prêts et bourses, le ministère agit en cachette. Il est urgent d'obtenir des engagements fermes sur nos revendications sinon le gouvernement laissera traîner le dossier en longueur pour en disposer à un moment qui lui sera favorable (l'été par exemple).

Négociable et non négociable

Les revendications sur le gel des frais de scolarité universitaires et la gratuité scolaire au collégial sont du domaine du non-négociable. Ces deux revendications ne peuvent subir aucun aménagement sans que leur principe même soit attaqué. Il n'est pas de l'intention de l'ANEQ de troquer une hausse de frais de scolarité contre quelques mineures considérations futures que le gouvernement tentera annuellement de modifier ou de faire sauter. Toute initiative de négociations à ce niveau est une stratégie perdante. Notre meilleure garantie est de revendiquer sans aucune faiblesse le maintien du principe de gratuité scolaire. Il est déjà connu qu'aucune modification aux prêts et bourses ne réussira à annuler l'impact négatif des frais de scolarité sur l'accessibilité à l'éducation.

Le régime des prêts et bourses, quant à lui, est négociable. Il repose bien sûr sur des principes mais également sur une mécanique qui peut être l'objet d'aménagements. Les 18 revendications de l'ANEQ portent aussi bien sur l'introduction de nouvelles orientations que sur des modifications aux règles déjà existantes. Les négociations comportent une bonne part de technicalités puisque ce sont souvent ces dernières qui déterminent dans quelles mesures s'appliquent effectivement un principe. De plus, on sait qu'en changeant quelques mots dans les règlements, le montant de l'aide financière peut varier de plusieurs centaines de dollars pour chaque bénéficiaire.

Avoir le contrôle de la situation

Si nous exigeons du gouvernement des engagements, c'est pour qu'il ne puisse pas avoir le chemin libre pour, plus tard, annoncer à l'improviste des reculs. Avec une mobilisation et des pressions sur le gouvernement nous

cherchons donc à nous assurer un contrôle sur l'évolution de l'éducation et particulièrement sur les décisions qui pourraient être prises cet automne.

C'est donc dire que notre mot d'ordre de «négociations et engagements fermes» ne peut être substitué pour de vagues promesses de «consultation» une fois que la réforme des prêts et bourses aura entièrement été élaborée selon les objectifs du gouvernement. Nous ne pourrions pas davantage nous satisfaire d'une «table de travail» ou de «concertation» comme celle mise sur pied par le gouvernement péquiste en 1984 suite à une grève de l'ANEQ. L'exercice fut tout à fait insatisfaisant. Il ne s'agissait pas de véritables négociations. La table était composée de fonctionnaires et d'étudiant-e-s qui émettaient des idées et des revendications. Le rapport soumis au ministre présentait les propositions ayant fait l'objet ou non d'un accord des parties et il avait le loisir d'en retenir ou non. Ce processus de plusieurs rencontres a abouti, après plusieurs mois, en période estivale, la mobilisation étudiante étant terminée. Le ministre avait trouvé une belle porte de sortie. L'expérience du passé est importante et c'est davantage des négociations comme celles de 1974 ou de 1978 qu'il faut chercher à obtenir.

Il ne serait pas suffisant non plus que le gouvernement utilise des formulations détournées comme: «les étudiant-e-s n'ont pas à s'inquiéter, le gouvernement ne songe pas à abolir la gratuité scolaire». Si le gouvernement était vraiment sincère dans pareil cas il n'hésiterait pas à s'engager à maintenir la gratuité scolaire plutôt que de dire ce à quoi il ne songe pas. Sans engagement valable pour toute la durée du mandat du gouvernement, on se retrouve toujours dans l'expectative de budget en budget, d'année en année.

DANIELLE BISSONNETTE
DIANE JULES
comédiennes

LEA ROBACK
invitée spéciale

la loi canadienne sur l'avortement

La parole est à vous

PROCES POPULAIRE

Organisé par la Coalition québécoise
pour le droit à l'avortement libre et gratuit

SAMEDI 18 OCTOBRE 86
13:30 HEURES
AUDITORIUM
Cégep Lionel-Groulx
100, rue Duquet
Sainte-Thérèse

GARDERIE GRATUITE SUR PLACE

Renseignements: (514) 282-3166

contribution volontaire

VOYAGEZ 1/3 MOINS CHER



AVEC LE CARNET ÉTUDIANT

C'est encore la meilleure façon de rentrer au bercail le week-end ou d'aller visiter Matante Mathilde... n'importe quand, n'importe où... pourvu que vous achetiez un carnet de 14 billets (7 allers, 7 retours) entre deux points déterminés d'avance. Aucune restriction, ils sont valables à l'année, pas seulement durant l'année scolaire. Alors planifiez, vous épargnez!

Disponibles également: carnets de 10 billets (5 allers-retours) à 1/4 de rabais; 6 billets (3 allers-retours) à 15% de rabais. Alors montrez votre carte d'étudiant et Voyageur vous fera un prix d'ami!

Voyageur

Moi, j'embarque!

À NOTER: tous les rabais sont calculés sur le tarif régulier.

LA PLATE-FORME DE REVENDICATIONS

Les associations étudiantes exigent du gouvernement qu'il:

- a) s'engage à maintenir la gratuité scolaire au niveau collégial;
- b) s'engage à maintenir le gel des frais de scolarité universitaires dans une perspective de gratuité scolaire;
- c) conclut des négociations pour une réforme en profondeur du régime des prêts et bourses sur la base des revendications suivantes:

- A) Que le statut d'indépendance et de non-résidence soit accordé dès le ~~départ de la maison familiale, indépendamment~~ de l'âge de l'étudiante-étudiant.
- B) Que l'endettement étudiant soit aboli par la conversion du prêt en bourse
- B) *Que le remboursement du prêt actuel se fasse sans intérêt dans la perspective de l'abolissement de l'endettement étudiant par la conversion du prêt en bourse.*
- C) Que la contribution minimale de l'étudiante-étudiant soit abolie. Que la contribution de l'étudiante-étudiant soit établie en tenant compte du nombre réel de semaines travaillées et du salaire net gagné.
- D) Que la contribution des parents soit réduite.
- E) Que l'on abolisse la contribution de la conjointe ou du conjoint.
- F) Que les allocations de subsistance soient pleinement indexées en tenant compte des disparités régionales.
- G) Que l'allocation de subsistance pour la période d'été soit la même, que l'étudiante-étudiant ait ou non un emploi d'été.
- H) Que les allocations (*familiales, CSST, Régie des rentes*) ne soient pas calculées comme revenu dans le calcul des prêts et bourses.
- I) Que les étudiantes-étudiants

- dépendantes-dépendants et considérés non résidentes-résidents durant l'année, ~~conservernt~~ le même statut durant l'été si elles-ils ne résident pas chez leurs parents durant cette période.
- J) Que la période d'éligibilité soit élargie et assouplie.
- K) Que les étudiantes et étudiants à temps partiel soient éligibles au régime d'aide financière.
- L) Que les étudiantes et étudiants qui retournent aux études secondaires (décrocheuses-décrocheurs) aient accès au régime d'aide financière.
- M) Que les étudiantes enceintes bénéficient du même montant que celles qui ont déjà un enfant d'âge pré-scolaire, aient droit à un montant forfaitaire, et obtiennent le statut d'indépendance.
- N) Que le droit à un congé de maternité soit reconnu et que cela soit considéré comme une période d'étude à temps plein et que toute femme qui se prévaut de ce droit voit sa période d'éligibilité au régime d'aide financière augmentée en fonction de la durée de son congé.
- O) Que les avantages consentis aux prestataires de l'aide sociale en matière de

Le texte est celui de la plate-forme de positions et de revendications de l'ANEQ en matière d'éducation. Les modifications votées par la Réunion extraordinaire du mouvement étudiant sont en italiques.

- gratuité de certains soins ou services (lunettes, dentiste, ...) le soit également pour les étudiantes-étudiants bénéficiaires d'aide financière.
- P) Que le processus d'obtention de l'aide financière soit accéléré, sans toutefois restreindre la période pour faire une demande, *et que, la date limité soit calculée à partir de l'inscription et non de l'admission.*
- Q) Que l'évaluation des besoins d'aide financière prenne mieux en considération l'existence de situations spécifiques (handicap, enfant(s) à charge, coût de la vie selon les régions...).
- R) Qu'un outil de calcul fasse partie intégrante du formulaire de demande d'aide financière.
- S) *Que les régions éloignées non reliées par une route, bénéficient d'une aide financière de 100% sur les frais de transport, soit: deux allers-retours, pour les déplacements dûs à la continuité des études à l'extérieur de la région, indépendamment de l'obtention ou non d'un prêt et bourse.*
- T) *Que les services locaux d'aide financière soient mieux subventionnés pour répondre aux besoins des étudiantes et étudiants.*
- U) *Que les étudiantes et étudiants puissent bénéficier d'un prêt sans intérêt pour l'achat d'un micro-ordinateur.*

**Pour faire l'unité
du mouvement étudiant
dans une organisation
efficace et active**

**ON ADHÈRE
À
L'ANEQ**
Indépendante et démocratique

**Ensemble,
on est plus forts et plus fortes!**